



Direction de la police municipale et de la prévention  
Département des actions préventives et des personnes vulnérables

**2024 DPMP 3** Subventions (40 000 euros) et conventions avec 21 structures dans le cadre de la prévention de la délinquance dans les quartiers politique de la ville.

### PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les actions de prévention de la délinquance figurent parmi les priorités du Contrat de Ville. Centrées sur les Parisiennes et Parisiens âgés de 11 à 25 ans, elles visent à la fois à renforcer le lien social, à tranquilliser l'espace public mais également à faciliter l'insertion et sécuriser les parcours des jeunes susceptibles de commettre des actes de délinquance ou déjà connus de la justice.

Dans le cadre de l'appel à projets 2024 du Contrat de Ville, plusieurs projets sont apparus comme relevant du champ de la prévention de la délinquance et de l'occupation positive de l'espace public. Deux critères principaux ont été retenus : l'importance des phénomènes de délinquance dans la zone géographique où se déroule l'action et/ou le fait que les jeunes bénéficiaires soient connus des services judiciaires (« personnes placées sous main de justice »).

Plusieurs projets, sélectionnés par la Direction de la police municipale et de la prévention, en lien étroit avec les équipes de développement local et les mairies d'arrondissement, vous sont aujourd'hui proposés dont notamment :

- Dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement, l'Association de prévention spécialisée et d'accompagnement des jeunes (APSAJ) propose de reconduire la gestion de la buvette et de l'espace de restauration « Jupiter » au jardin d'Éole. L'organisation en gestion coopérative et la participation à cette organisation est effectuée par les jeunes et supervisée par l'association.
- Dans le 20<sup>ème</sup>, l'association Des cris des villes développe un projet de recherche-action autour du sentiment d'appartenance et des relations inter-quartiers, centré sur des quartiers où elle intervient depuis plusieurs années à l'intersection des 20<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arrondissement. Un partenariat a été mis

en place avec les centres sociaux 20<sup>ème</sup> chaise et maison du Bas-Belleville, la bibliothèque Sorbier et l'équipe de prévention spécialisée Feu Vert.

- Dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement, l'association 13 pour tous a pour objectif de pacifier et d'occuper positivement l'espace public de la place de Vénétie, en rendant l'espace accessible aux familles, enfants et jeunes. avec l'organisation d'activités sportives (taï chi, capoeira et boxe). .

Au total, la Direction de la police municipale et de la prévention propose de soutenir à hauteur de 40 000 euros 21 structures partenaires.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget de la ville de l'exercice 2024 et des exercices ultérieurs, sous réserve de la décision de financement.

Il est également demandé à votre assemblée d'autoriser la Maire de Paris à signer avec 3 associations une convention annuelle d'objectifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris